



Conseil économique et social

Distr. générale
21 février 2008
Français
Original : anglais

Reprise de la session d'organisation de 2008

29 et 30 avril 2008

Point 4 de l'ordre du jour

**Élections, présentation de candidatures, confirmation
des candidatures et nominations**

Ordre du jour

Additif

Rectificatif

Commission de la population et du développement (E/2008/9/Add.2)

Dans la version française, remplacer le libellé actuel par le texte ci-après :

Quatorze membres doivent être élus sur la base suivante :

Trois membres à choisir parmi les États d'Afrique;

Trois membres à choisir parmi les États d'Asie;

Un membre à choisir parmi les États d'Europe orientale;

Trois membres à choisir parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes;

Quatre membres à choisir parmi les États d'Europe occidentale et autres États.

En outre, il reste deux sièges vacants à pourvoir à la Commission par des membres à choisir parmi les États d'Europe occidentale et autres États, pour un mandat prenant effet à la date de la première séance de la quarante-deuxième session de la Commission, tenue en 2008, et venant à expiration à la fin de sa quarante-cinquième session, en 2012.

